

Grille tarifaire du SAD 2025

PRESTATIONS	TARIF
AIDE A DOMICILE	
APA et PCH	Tarif horaire sans participation : 24,58€ en semaine et 28,27€ en DJF
Aide sociale	Tarif horaire sans participation : 24,58€ en semaine et 28,27€ en DJF
CIAS	Tarif horaire fixé par le Conseil d'Administration du CIAS selon les ressources : de 13,09€ à 24,60€ en semaine de 15,07€ à 28,20€ en DJF
CARSAT et autres caisses de retraite (CNRACL, ANGDM, SNCF...)	Tarif horaire sans participation : 26,80€ en semaine uniquement
Mutuelles	Selon participation des mutuelles, tarif horaire de base : 24,60€
PORTAGE DE REPAS	
Tarif du repas fixé par le Conseil d'Administration du CIAS selon les ressources : de 1,90€ à 17,41€	
TELEASSISTANCE	
Tarif de la mensualité fixé par le Conseil d'Administration du CIAS selon les ressources : de 1,30€ à 12€	
PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES (condition : être bénéficiaire de l'aide à domicile ou du portage de repas)	
Visite de convivialité	Gratuit
Coiffure	De 9€ à 22€ selon actes demandés
Pédicure	15€
Accompagnement véhiculé	Tarif horaire du plan d'aide ou hors plan d'aide barème selon ressources
Livraison de courses	Tarif horaire du plan d'aide ou hors plan d'aide barème selon ressources



Rappel : Un avantage fiscal, sous la forme d'un crédit d'impôt sur le revenu égal à 50 % des dépenses engagées pour des prestations de services à la personne (dans la limite de 12 000 € par an - loi de finances 2017) vous est octroyé dans le cadre d'un appel à un service d'aide à domicile.

Plus d'informations sur : www.servicesalapersonne.gouv.fr